

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700

Fax: 011-551 7844

Website: www.africa-union.org

CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE

Quinzième Session ordinaire

25 – 27 juillet 2010

Kampala (Ouganda)

Assembly/AU/16(XV)

Original : Anglais

**RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA PREPARATION DU
TROISIEME SOMMET AFRIQUE-UNION EUROPEENNE
PRÉVU A TRIPOLI (GRANDE JAMAHIRIYA ARABE
LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE),
LES 29 ET 30 NOVEMBRE 2010**

**RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA PRÉPARATION DU TROISIÈME
SOMMET AFRIQUE-UNION EUROPÉENNE PRÉVU A TRIPOLI (GRANDE
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE),
LES 29 ET 30 NOVEMBRE 2010**

I. Introduction

1. Le troisième Sommet Afrique-UE est prévu en Libye les 29 et 30 novembre 2010. En ce qui concerne les préparatifs du Sommet, les deux parties ont convenu de mettre en place un comité conjoint pour piloter le processus. La partie africaine est représentée par des membres du Comité de suivi. Le comité de pilotage sera chargé, entre autres, d'identifier et de préciser les principaux domaines d'action qui seront abordés lors du Sommet, de faciliter un accord sur les résultats attendus du Sommet, de la logistique, de l'organisation et de la communication, et de coordonner l'élaboration du Plan d'action pour la période 2011-2013.

2. Le Comité de pilotage a tenu sa première réunion à Bruxelles le 14 avril 2010 en marge de la réunion de la Troïka ministérielle. Les membres ont échangé leurs points de vue sur un certain nombre de questions, à savoir:

- Les thèmes éventuels du prochain Sommet Afrique – UE ;
- Les principaux résultats attendus ;
- La dimension peuple à peuple et les événements parallèles ;
- La stratégie conjointe de communication ;
- Le calendrier des activités.

3. Il a été décidé qu'un groupe de travail restreint serait mis en place pour travailler sur un deuxième plan d'action sur la base des principes convenus.

II. Thème du Sommet

4. Le Comité de pilotage a examiné les domaines suivants comme thèmes éventuels du Sommet:

- Énergie;
- Infrastructure & Technologie de l'information et de la communication;
- Changements climatiques;
- Objectifs du Millénaire pour le développement ;
- Sécurité alimentaire et agriculture;
- Paix et sécurité;
- Croissance économique et investissements.

5. Les parties africaine et européenne continueront d'échanger leurs vues sur le thème principal et sur les sous-thèmes du Sommet.

6. Le thème « **Croissance économique et investissements en Afrique** » pourrait être choisi comme thème principal du sommet. Il s'agit là d'un thème digne d'attention, surtout au lendemain de la crise économique et financière.

III. Événements parallèles

7. Le Comité de pilotage a proposé les thèmes suivants comme sous-thèmes à examiner dans le cadre des événements parallèles :

- Le secteur privé;
- Les parlements;
- L'égalité entre hommes et femmes ;
- Les jeunes ;
- La société civile;
- La diaspora;
- Les autorités locales.

8. Les deux parties devraient soumettre des propositions concrètes à la prochaine réunion de la Troïka, pour examen.

IV. Résultats attendus du Sommet

9. Au cours de la dernière réunion du Comité de pilotage, la partie africaine a proposé les résultats suivants attendus du Sommet :

- Simplification du processus d'obtention de visas;
- Coordination des positions communes Afrique-UE sur les défis mondiaux ;
- Cohérence dans la manière de voir l'Afrique (L'Afrique est une) ;
- Mise en place d'un programme panafricain d'appui financier ;
- Lancement d'un certain nombre de projets phares dans chacune des cinq régions du continent ;
- Annulation de la dette extérieure de l'Afrique.

V. Deuxième Plan d'action

10. Il convient de rappeler que la Stratégie Afrique - UE a été adoptée lors du Sommet de Lisbonne de décembre 2007. Cette Stratégie est conçue pour être mise en œuvre par phases grâce à des plans d'action successifs, dont le premier, couvrant la période 2008-2010, a été adopté lors du Sommet de Lisbonne. A l'approche de la fin de la première phase de mise en œuvre, l'élaboration du deuxième plan d'action pour la période 2011-2013 a débuté.

11. Ce qui précède a fait l'objet de discussions lors de la quatorzième réunion de la Troïka ministérielle Afrique-UE/Réunion de dialogue politique, qui s'est tenue au

Luxembourg, le 16 avril 2010. A cette réunion, les Ministres, guidés par un document d'orientation générale élaboré conjointement par les parties, ont convenu de ce qui suit:

- le deuxième plan d'action ne devrait pas être en substance très différent du premier;
- continuer de réfléchir sur le contenu et les modalités de travail des huit partenariats thématiques, et de proposer les mesures appropriées pour parvenir à un accord avant la prochaine réunion de la Troïka ministérielle/ Réunion de dialogue politique prévue en octobre 2010;
- le plan d'action devrait avoir pour objectif principal des activités ayant une dimension régionale, continentale ou mondiale, une valeur ajoutée évidente et une adhésion avérée;
- le plan d'action sera accompagné d'un « plan de mise en œuvre détaillé » assorti d'échéanciers, de points de référence, de résultats, des acteurs, des estimations de coûts, des ressources financières disponibles, etc.

12. Toutes les parties prenantes poursuivront leur engagement en vue de solliciter des contributions pour l'élaboration d'un Plan d'action approprié. En plus des travaux des groupes d'experts conjoints, la Commission de l'Union africaine et la Commission européenne continueront de travailler main dans la main avec les États membres, les Communautés économiques régionales, les Parlements panafricain et européen, le secteur privé, la société civile et tous les autres acteurs pour s'assurer que toutes les opinions sont prises en considération.

13. La seizième réunion de la Troïka ministérielle / Réunion de dialogue politique, prévue à Lilongwe, en octobre 2010, est appelée à examiner le projet du deuxième plan d'action avant de le présenter au Sommet de novembre 2010.

VI. Recommandations de la Commission

14. Les recommandations suivantes ont été proposées par la Commission comme principaux moyens de renforcer le partenariat et d'en faciliter la mise en œuvre:

- i. Le problème des ressources devrait être traité de manière adéquate. Étant donné qu'il s'agit d'une responsabilité collective, les deux parties doivent prendre des mesures concrètes en vue de la mobilisation de telles ressources. À moyen terme (à partir de la négociation et de la programmation du onzième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF) en 2013), la mise en place d'un programme panafricain d'aide financière, comme convenu dans la stratégie conjointe, est nécessaire. En attendant, la partie de l'Union européenne doit fournir plus d'informations sur les moyens de financement et sur les modalités d'accès aux fonds disponibles;

- ii. Les États membres devraient faire montre de leur engagement à l'égard du partenariat en fournissant l'expertise nécessaire dans les groupes d'experts conjoints ;
 - iii. Un engagement plus marqué est nécessaire pour établir l'équilibre entre la dimension développement et la dimension politique. La partie africaine est plus préoccupée par la dimension développement alors que la partie européenne est plus préoccupée par la dimension politique ;
 - iv. Tous les acteurs, y compris la société civile, le secteur privé, les CER et le Parlement panafricain devraient poursuivre leurs engagements en vue de leur pleine participation;
 - v. Tous les acteurs devraient jouer chacun son rôle pour garantir le succès du troisième Sommet Afrique-UE. Il serait souhaitable de commencer à temps les préparatifs du Sommet;
 - vi. Une décision politique devrait être prise pour entamer et accélérer le processus d'adaptation des instruments existants à la Stratégie conjointe;
 - vii. Une décision politique devrait également être prise pour la mise en place de l'enveloppe panafricaine ou du Fonds « Africa's Integration Facility »;
 - viii. Il faudrait s'engager politiquement pour la réalisation d'un projet commun, porteur et visible dans chacune des cinq (5) régions de l'Afrique. Pour l'Afrique centrale, par exemple, la construction du barrage d'Inga pourrait voir le jour dans le cadre de la stratégie conjointe. Un tel projet a l'avantage de rendre plus visible le partenariat Afrique-Europe;
 - ix. Il faudrait faciliter la délivrance des visas d'entrée en Europe, particulièrement pour les chercheurs, les universitaires et les étudiants africains;
 - x. Il faudrait mettre en place une stratégie pour l'adoption de positions communes sur certains sujets importants comme la réforme des Nations Unies, les changements climatiques, la protection de l'environnement ou la santé;
 - xi. Il faudrait apporter une solution à la soutenabilité de la dette extérieure de l'Afrique;
 - xii. Il faudrait mettre en place un mécanisme Afrique-Europe de gestion des crises.
15. Toutes les propositions et les recommandations ci-dessus sont soumises à l'attention de la Conférence, pour directives à donner.

«...Nous sommes déterminés à mettre un terme définitif au fléau des conflits et de la violence sur notre continent, conscients de nos insuffisances et de nos erreurs et animés par la volonté de mobiliser tous les moyens et ressources humaines nécessaires et de saisir toutes les opportunités pour promouvoir et faire progresser l'agenda de prévention des conflits, de rétablissement et de maintien de la paix, ainsi que celui de la reconstruction post-conflit. En tant que dirigeants, ne pouvons tout simplement pas léguer le fardeau des conflits aux générations à venir d'Africains ».
(Paragraphe 9 de la Déclaration de Tripoli du 31 août 2009).

2010-07-25

Report of the commission on the preparations for the third Africa-EU summit scheduled in Tripoli, great socialist people's Libyan Arab Jamahiriya, from 29 to 30 November 2010

African union

African union

<http://archives.au.int/handle/123456789/5851>

Downloaded from African Union Common Repository